



---

# **Rapport**

du

Département de l'éducation, de la culture et  
des sports

Exercice 2010

# DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

## 2010 EN BREF

A mi-législature, le DECS s'est résolument engagé dans la mise en œuvre des objectifs fixés dans le programme de législature 2010-2013.

Au niveau de l'école obligatoire, le principal défi reste l'implémentation de l'accord HarmoS, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2009. Sous la conduite d'un comité de pilotage présidé par le chef du DECS, dix groupes de travail préparent la mise en œuvre de ce concordat. Durant l'année 2010, la démarche a été rendue plus participative qu'elle ne l'était précédemment, par l'élargissement du comité de pilotage aux syndicats et directions d'écoles. Un effort tout particulier a été marqué sur la préparation de l'entrée en force, en août 2011, de l'école obligatoire dès l'âge de quatre ans, accompagnée de la mise en place d'incitations en matière d'aménagement du temps scolaire (*horaires-bloc*).

Les travaux menés en collaboration avec les communes en vue de redéfinir les structures de pilotage de l'école neuchâteloise (régionalisation) ont abouti à l'adoption, en janvier 2011, du rapport 10.066 par le Grand Conseil. Il en va de même de la question de l'intégration des élèves en situation de handicap dans l'école ordinaire, dossier pour lequel les travaux préparatoires ont été menés et presque clos durant l'année 2010.

Au secondaire 2, le principal défi reste la promotion de la formation professionnelle duale et la diminution de l'importance des formations en école à plein temps.

Dans ce cadre, les conditions d'accès à ces écoles ont été revues avec effet à la rentrée d'août 2011. Simultanément, un plan d'action "formation professionnelle" a été élaboré, en collaboration avec les milieux professionnels. Ce plan d'action, visant à créer 400 nouvelles places d'apprentissage, devrait faire l'objet d'un rapport d'information au Grand Conseil durant l'année 2011 encore.

Dans le but de réduire l'importance des écoles à plein temps, le DECS entend réserver cette offre de formation aux apprenants se préparant aux maturités, qu'elles soient gymnasiales, professionnelles ou spécialisées. C'est la raison pour laquelle, durant l'année 2010, ont été mises en place les conditions qui permettront, dès la rentrée 2011, de remplacer les actuels certificats de culture générale par des maturités spécialisées, dans les domaines santé et social.

Dans le but de mieux orienter les élèves, d'améliorer la transition entre l'école obligatoire et le secondaire II, un rapport a été présenté au Grand Conseil, et adopté par celui-ci en novembre 2010, pour la réorganisation de l'orientation scolaire et professionnelle.

Au secondaire II encore, soucieux de réformer sans démanteler, le DECS a mené, en 2010, des travaux qui ont abouti tout récemment à la mise en place d'un nouveau concept pour relancer l'antenne de Fleurier du Lycée Denis-de-Rougemont, en permettant aux sportifs et artistes de haut niveau de concilier au mieux leurs études et la pratique de leur sport ou de leur art.

Dans le domaine des hautes écoles, le principal défi, pour lequel les travaux lancés en 2009 ont été poursuivis, est la répartition des charges et la question de la localisation des formations (HEP), ainsi que le sort des filières dites sous-critiques (HE-Arc). Cette dernière question a reçu une solution heureuse suite à une réorganisation de la HE-Arc.

Au nombre des projets d'envergure figurant au programme de législature 2010-2013, le DECS se félicite de l'approbation par le Grand Conseil en mai 2010 du rapport 10.017 "Bâtiment de la micro-technique". Le projet est désormais entré dans sa phase opérationnelle; à terme, le site neuchâtelois de l'EPFL devrait compter 12 chaires (4 lors du transfert en 2009).

Enfin, au niveau politique, en collaboration avec les partenaires concernés et tout particulièrement avec les communes, les réflexions sur la répartition des tâches dans les domaines de la culture et des sports se sont poursuivies durant l'année 2010. Elles devraient, notamment, déboucher durant

la présente législature encore sur l'élaboration d'une loi cantonale sur le sport et sur la réorganisation du domaine des bibliothèques.

### ***Secrétariat général***

Durant une année marquée par plusieurs changements au niveau des cadres, le secrétariat général a assumé l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major au service du chef de département: préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget du DECS, préparation et suivi des affaires parlementaires, etc.

Il a plus particulièrement participé aux travaux d'élaboration et de mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature. Il a notamment conduit le processus qui permettra la réalisation du nouveau bâtiment pour la microtechnique (Microcity), contribué à l'élaboration d'un plan d'action destiné à promouvoir la formation professionnelle et pris part aux travaux liés à la mise en œuvre du concordat HarmoS.

Les comptes 2010 de la Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public bouclent avec un excédent de charges de 568'950.80 francs. Les indemnités de remplacement se sont élevées à 6'099'323.80 francs (en hausse de 14.37%).

### ***Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES)***

Le nombre de situations pour lesquelles le CAPPES a été sollicité a connu une légère augmentation au cours de l'année écoulée, tant pour les élèves et les classes en difficulté, la gestion de situations critiques (décès, maladies graves, accidents), le climat scolaire et la gestion des communications dans les collèges, que la qualité de vie au travail des professionnels des écoles. Le CAPPES privilégie des interventions rapides et sur mesure pour favoriser le maintien de la qualité de l'enseignement, en collaboration avec les autorités scolaires et les services d'enseignement.

### ***Service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP)***

Au cours de l'exercice écoulé, un groupe de travail mandaté par le chef du DECS s'est penché sur la réorganisation du service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) avec pour mission de répondre d'une part au postulat socialiste 08.199 "Regroupement des activités d'orientation et rassemblement des prestations de psychologie scolaire", d'autre part d'envisager la suppression du service en le remplaçant par un office cantonal en orientation scolaire et professionnelle rattaché au service des formations postobligatoires (SFPO). Le rapport final sur la réorganisation et le projet de loi portant modification de la loi sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP) ont été acceptés par le Grand Conseil lors de la session du 3 novembre 2010. Le postulat a été classé. La nouvelle organisation doit être opérationnelle pour le 1<sup>er</sup> août 2011.

A l'automne 2010, Monsieur Claude Jeandroz, chef du SOSP, a pris sa retraite après plus de 40 années passées au service de l'administration et de la population neuchâteloises. Monsieur Jean-Marie Fragnière, directeur de l'OROSP du Littoral neuchâtelois, a été désigné en qualité de chef de service ad intérim pour assurer la réorganisation et assumer la transition jusqu'à l'intégration de l'orientation au service des formations postobligatoires.

Au cours de l'exercice écoulé, on observe une augmentation de la consultation en orientation professionnelle (4518 dossiers ouverts, soit + 2.9%) et une légère baisse des demandes d'information (21'200 passages ou demandes d'information dans nos centres de documentation, -3.6%).

La collaboration interinstitutionnelle s'est enrichie d'un nouveau projet entre le service de l'emploi, le service de probation et le SOSP qui permet d'offrir des consultations d'orientation professionnelle aux prisonniers dans une perspective de favoriser leur intégration au sortir de la prison.

Le projet "Mentoring 1" mis en place avec succès en 2005, et soutenu financièrement par la Confédération, permet aux jeunes sans solution au terme de leur scolarité obligatoire d'être activement soutenus dans la recherche d'une place d'apprentissage ou d'une solution transitoire. Ce projet a été renouvelé et élargi en raison de son efficacité à des jeunes du secondaire 2 en filières à plein

temps qui se trouvent en échec (Mentoring 2). Ce projet fait partie du concept du "Case management" accepté par le Conseil d'Etat et financé par l'OFFT.

La généralisation du cours "Éducation aux choix", proposé à l'ensemble des élèves de 8<sup>e</sup>, a pour objectifs de les sensibiliser et de les préparer à construire leurs projets scolaires et professionnels déjà au cours de la 8<sup>e</sup> année scolaire. Ce projet s'inscrit dans le plan d'actions pour la valorisation de la formation professionnelle voulu par le Conseil d'Etat. Le SOSP s'est impliqué largement dans les travaux des groupes de travail et a formulé plusieurs propositions d'amélioration (témoignages "Hier apprentis, aujourd'hui patrons", harmonisation des séances d'information sur les métiers et visites d'entreprises, projet on line à l'attention des parents et des jeunes "My orientation",...)

## ***Enseignement et formation***

### ***Service de l'enseignement obligatoire***

Durant l'année scolaire 2010-2011, 3313 élèves sont accueillis dans 176 classes enfantines\*.

Pour les écoles primaires, on compte 9294 élèves, répartis dans 500.5 classes\*.

Quant aux écoles secondaires 7958 élèves suivent leur scolarité dans 432.5 classes\*.

\* Effectifs au 15 octobre 2010.

Le marché de l'emploi du secteur préscolaire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses d'école enfantines prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent étendre leurs recherches à d'autres cantons ou s'orienter vers une autre profession alors que d'autres effectuent des remplacements.

Aux degrés préscolaire et primaire, sur les 38 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2010, 14 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres exercent momentanément d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

Le service de l'enseignement obligatoire comptait, au 31 décembre 2010, 24,18 équivalents plein temps.

### ***Bureau de l'informatique scolaire (BIS)***

Entité du service de l'enseignement obligatoire, le bureau de l'informatique scolaire s'emploie chaque jour à faciliter l'usage des Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication (MITIC) dans les écoles préscolaires, primaires et secondaires 1 du canton de Neuchâtel.

Le portail du réseau pédagogique neuchâtelois [www.rpn.ch](http://www.rpn.ch), l'installation de logiciels spécifiques et la mise à disposition de nombreuses ressources permettent d'offrir à chaque élève des possibilités d'apprentissage différencié. En 2010, de nombreux projets pédagogiques ont été conduits pour faciliter l'intégration des MITIC au service de l'acquisition de connaissances.

Le développement et l'adaptation du système de gestion des écoles CLOEE se sont poursuivis en 2010. Les buts à atteindre sont la simplification et l'automatisation des tâches régulières de gestion administrative des écoles et de répondre aux besoins en constante évolution.

En plus des épreuves cantonales d'orientation, le BIS a assuré en 2010 l'organisation des épreuves cantonales de degré 8. Cette organisation comprend la création des différents supports, la logistique, la correction automatisée et la communication des résultats.

Au 31 décembre 2010, le bureau comptait 5.8 postes EPT.

### ***Office de l'enseignement spécialisé (OES)***

L'OES assume l'ensemble des dossiers de la formation scolaire spéciale en qualité d'entité cantonale de référence pour les domaines spécialisés tels que la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé.

Les trois écoles spécialisées du canton (Fondation Les Perce-Neige, Centre régional d'apprentissages spécialisés - CERAS - et Centre pédagogique de Malvilliers) sont placées sous la supervision pédagogique et financière de l'OES.

L'office est organisé de manière à répondre aux exigences en la matière: conduite de l'office, secrétariat, gestion des dossiers, finances, inspectorat, soutien pédagogique ambulatoire pour les élèves sourds ou malentendants. En qualité de répondant cantonal du domaine de la pédagogie spécialisée, l'office de l'enseignement spécialisé est appelé à participer au processus de ratification du concordat spécialisé de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ainsi qu'à l'élaboration du futur plan stratégique en matière de pédagogie spécialisée.

Il est à relever que, de manière permanente, les mesures spécialisées reconnues par l'office pour les enfants et jeunes de 0 à 20 ans sont équivalentes à environ 3200.

Ce nombre correspond à 8,2% de la population de ces classes d'âge dans notre canton.

### ***Centre cantonal de psychomotricité***

Le centre offre ses prestations dans différentes régions du canton. A cet effet, il dispose d'antennes régionales à Neuchâtel, au Val-de-Ruz, à Val-de-Travers, à Cornaux, à La Chaux-de-Fonds et au Locle. Seule la région du littoral ouest n'est pas encore desservie pour des raisons budgétaires.

Le nombre de postes correspond à 8,3 EPT dont 5,4 sont dévolus à l'ambulatoire (différentes antennes régionales) et 2,4 aux interventions dans les institutions spécialisées. Le solde, soit 0,5 EPT, est dédié à l'administration du centre.

Les différentes antennes suivent en moyenne 150 enfants et jeunes par année civile, dont une cinquantaine est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé. Quant aux thérapeutes travaillant en institution, elles assurent le traitement de 100 à 150 enfants. Les thérapeutes du centre participent régulièrement aux différents réseaux professionnels qui les concernent. Ponctuellement, elles sont également appelées à donner des formations spécifiques ou autres conseils spécialisés.

### ***Service des formations postobligatoires***

La nouvelle structure du service des formations postobligatoires est en place. M. Laurent Feuz en a pris la direction depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010. Trois offices ont été créés, l'office des apprentissages (OFAP), l'office des lycées (OFLY) et l'office des hautes écoles et de la recherche (OHER). Il a été décidé par le Grand Conseil de rattacher une partie importante de l'actuel service de l'orientation scolaire et professionnelle au SFPO.

Dans les dossiers menés durant cette année 2010, il faut mentionner le plan d'action pour l'avenir de la formation professionnelle. Des groupes de travail approfondissent un certain nombre de pistes afin que les éléments qui en découlent puissent être présentés au Grand Conseil durant l'année 2011. L'objectif est de susciter la création de nouvelles places d'apprentissage et de favoriser la formation dite 'duale' (en partie à l'école, en partie en entreprise).

En lien avec le plan d'action, les conditions d'admission dans les filières à plein temps du secondaire 2 des domaines du commerce, de la santé et du social ont été revues. Il s'est agi de définir les nouvelles conditions, d'informer les acteurs concernés, de modifier les règlements et directives y relatives et d'organiser les examens d'admission. En lien avec ces réformes, le Lycée Jean-Piaget se verra spécialisé dans le domaine des maturités (académique, professionnelle et spécialisée) et le CIFOM accueillera le CFC d'employé de commerce en école à plein temps.

Un nouveau concept a été mis en place pour relancer l'antenne de Fleurier du Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR), en permettant aux sportifs et artistes de haut niveau de concilier au mieux leurs études et la pratique de leur sport ou de leur art. Les travaux de mise en place de la maturité spécialisée du domaine du travail social ont débutés. Ils seront poursuivis en 2011 et accompagnés par la mise en place de la maturité spécialisée du domaine santé.

Les projets de validation des acquis menés conjointement avec les cantons de Berne et du Jura se sont achevés par la remise de 46 titres en 2010. Une extension de l'expérience est à l'étude. Dans le même ordre de considération, le projet "Insertion professionnelle", accepté par le Grand Conseil,



visé la mise en place d'un processus d'intégration basé sur la méthode du case management. Enfin, le Conseil d'Etat a confié au DECS la tâche de revoir l'organisation et la direction de la formation continue dans les écoles professionnelles du canton.

La haute surveillance financière, administrative et réglementaire des hautes écoles est désormais placée sous la responsabilité de l'Office des hautes écoles et de la recherche (OHER). Plusieurs dossiers d'importance ont mobilisé l'OHER, en particulier les travaux liés à la nouvelle convention HES-SO, la révision de la convention HE-Arc, la réorganisation de la HEP-BEJUNE, la consolidation de la filiale neuchâteloise de la HEM-GE, le financement des investissements de la HE-Arc, etc.

### **Université (UniNE)**

Du point de vue académique, l'année 2010 aura été marquée notamment par:

- la création d'un pôle de compétence interfacultaire dans le domaine du territoire et de la gestion de ses ressources (financement par la BCN de deux postes de professeurs, durant quatre ans);
- les premiers étudiants débutant leur master en droit de l'entreprise et de l'innovation;
- la participation de l'Institut de droit de la santé et du Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation, à un projet européen visant à assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en développement;
- la mise sur pied d'un CAS in International Financial Accounting, avec la HE-Arc;
- le développement de la géothermie profonde;
- l'obtention d'un subside européen de plus d'un demi-million d'euros pour des recherches menées, par une équipe de l'Institut d'informatique.

Le nombre total des étudiants au semestre d'automne 2010 se monte à 4217 (4087 en 2009), dont 45.4% en provenance d'autres cantons et 20.8% de l'étranger.

Le Conseil d'Etat a nommé en mars 2010 Monsieur le conseiller aux Etats tessinois Dick Marty en qualité de président du Conseil de l'Université, en remplacement de Mme Michèle Berger-Wildhaber, qui a occupé cette fonction depuis 1997.

L'année 2010 aura aussi été marquée par différentes annonces médiatiques qui ont suivi la suppression du poste du directeur administratif, précédée par la suppression du service central de la formation continue. Dans ce cadre, le président du Conseil de l'Université a cosigné, avec le Conseil d'Etat, un mandat confié à la société KPMG, afin de réaliser une expertise externe.

### **Haute école Arc (HE-Arc)**

En 2010, la Haute Ecole Arc (HE-Arc) a continué sa croissance, avec la poursuite de ses deux grands projets immobiliers (TransEurope et Parc technologique de Saint-Imier) et en connaissance, en 2010, la meilleure rentrée académique de son histoire.

Dans le domaine Ingénierie, l'offre de formation a passé de cinq à trois filières, dans le but de correspondre aux exigences techniques de la Confédération en matière de subventionnement (filières dites 'sous-critiques').

Au niveau de la recherche, plusieurs projets en collaboration avec des partenaires externes ont vu le jour, tels l'Institut du marketing horloger et le Centre de compétences en informatique de gestion.

### **Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)**

Avec 308 nouveaux étudiants à la rentrée d'août 2010, la HEP compte, durant l'année académique 2010-2011, 657 étudiants, dont 504 en formation initiale (295 pour le préscolaire-primaire et 209 pour le secondaire 1 et 2), soit une augmentation d'environ 10% par rapport à l'année précédente. En 2010, la HEP a délivré 217 diplômes d'enseignement en formation initiale.

### **Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel**

L'année 2010 aura vu le site de Neuchâtel de la Haute école de musique de Genève consolider sa position en tant que site décentralisé du domaine Musique et arts de la scène de la Haute école spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO).

A la rentrée de septembre 2010, l'effectif total pour l'année 2010-2011 est de 92 étudiants. Les premiers titres de master ont été remis à Genève le 25 juin.

Le 21 juin une convention de collaboration a été signée entre le Conservatoire de musique neuchâtelois et le site de Neuchâtel de la Haute école de musique de Genève dans le but de préciser le cadre et les modalités pratiques de collaboration entre les deux institutions.

### **Sport**

L'année 2010 peut à nouveau être qualifiée de soutenue en matière d'activités.

La défense de l'éducation physique occupe toujours une place importante. La collaboration avec le groupe de travail DECS/ANEPS s'est poursuivie.

Au niveau du sport scolaire facultatif, deux écoles ont sollicité un subventionnement.

La promotion du sport passe aussi par des offres de pratique durant la pause de midi (Midi Tonus). Les deux sessions de cours (printemps et automne) ont réuni 300 participants.

Le prix du mérite sportif 2009 s'est déroulé le 11 janvier 2010. La maison Tissot, sponsor des quatre catégories individuelles, a de nouveau offert une montre de choix aux lauréats.

Partenaire de multiplication unique de Swiss Olympic pour la Suisse romande, le service des sports a à nouveau mis sur pied la formation en management de club, qui a connu un grand succès.

Un des objectifs du service était aussi de terminer le recensement des infrastructures cantonales, en proposant un appui aux communes. 42 communes sur 53 ont participé à cet inventaire.

Au niveau des camps de ski, les résultats de la saison 2009-2010 ont démontré que la décision de reprendre la gestion complète de ce domaine était judicieuse, puisque un bénéfice important a été réalisé. 39'619 nuitées ont été enregistrées.

Dans le secteur J+S, des subsides ont été alloués pour un montant d'environ 1.100.000 francs. Le programme J+S Kids a permis de former et reconnaître 380 moniteurs et 30 experts. Par ailleurs, le nouveau système du "sport des adultes Suisse" a fait l'objet d'une réflexion entre les services des sports, de la santé publique et Pro Senectute au sein de l'espace BEJUNE.

Le Fonds des sports a distribué un montant global de 1.586.853 francs.

### **Culture**

En plus de ses activités habituelles le service a œuvré sur les projets suivants:

Au niveau national, il a répondu à la sollicitation de la Confédération pour la mise en œuvre de la convention UNESCO relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, (PCI), en participant à la réflexion et à l'élaboration au sein du groupe de travail national.

Au niveau intercantonal, il a participé aux travaux visant à la création d'une fondation romande du cinéma ainsi qu'à la création d'une association intercantonale intitulée "Label+ théâtre romand", destinée à soutenir des projets dans le domaine des arts de la scène.

En ce qui concerne les dossiers cantonaux, il a poursuivi la réflexion sur l'avenir des bibliothèques. Il a finalisé un rapport sur la médiation culturelle à destination du jeune public en collaboration avec les services d'enseignements et des représentants d'institutions culturelles. Il a organisé le concours d'intervention artistique dans le cadre de la construction de la Halle Volta à La Chaux-de-Fonds. Il a mené une réflexion sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine de l'Etat en matière d'œuvres d'art et s'est penché sur le message de la Confédération sur l'encouragement de la culture pour les années 2012 à 2015. Il a organisé la récolte des données relatives à l'élaboration d'une liste indicative du PCI cantonal.

### **Conservatoire**

Le Conservatoire de musique neuchâtelois, dans sa définition actuelle, cantonale, est né le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Un bilan paraît nécessaire après quatre années de fonctionnement, afin d'améliorer le fonctionnement actuel et apporter des réponses à des questions encore ouvertes. Les efforts destinés à la réunification de deux "maisons" en une école cantonale rendent indispensable une redéfinition des mandats d'administration et de direction du CMN.

### **Conservatoire – formation professionnelle cantonale**

L'année 2010 aura vu le Conservatoire de musique neuchâtelois mener à terme la formation professionnelle cantonale au sens de la disposition transitoire prévue à l'article 16 de la loi sur le Conservatoire de musique neuchâtelois du 27 juin 2006. Les trois derniers étudiants en lice ont en effet mis un terme à leurs études et reçu leurs titres le 26 juin. Au terme de l'année 2009-2010, il a été procédé à la suppression des postes des sept professeurs restant engagés pour la formation professionnelle cantonale.

### **Office et musée d'archéologie**

Le dossier de candidature des stations lacustres a été déposé par la Confédération en janvier 2010 auprès de l'UNESCO. Il s'agit d'un projet transnational piloté par la Suisse.

Des interventions d'archéologie préventive ont eu lieu sur deux parcelles de la zone industrielle située derrière la gare BN de Marin. Des vestiges du Premier et du Second âge du Fer ont été dégagés.

Une troisième campagne de sauvetage a été conduite sur le site mésolithique de Cornaux/ Prés du Chêne.

Au Laténium, l'année 2010 a connu un record absolu de fréquentation (41'161 visiteurs), de prestations pour l'accueil des publics (croissance de plus de 25% des visites guidées) et une augmentation du nombre d'ateliers pédagogiques (+ 48%).

Les économies réalisées sur le budget des expositions temporaires ont permis de procéder à un léger renouvellement et à quelques réfections dans l'exposition permanente, à la modernisation des bornes interactives du musée et à la réalisation d'un site internet attractif et convivial.

### **Office de la protection des monuments et des sites**

En 2010, l'office a consacré des recherches à de nombreux bâtiments et sites. Un accent particulier a été mis sur les bâtiments ruraux, les villes médiévales, les édifices du 19<sup>e</sup> siècle, la collégiale, le château et l'hôtel DuPeyrou à Neuchâtel, les temples de Bôle, de Corcelles et des Planchettes, les prieurés de Môtiers et de Bevaix et les châteaux de Colombier et de Rochefort. Les collections archéologiques de l'office ont en outre été préparées pour leur présentation dans le dépôt visitable du Laténium.

Des dossiers de permis de construire, en constante augmentation, ont été préavisés et il a été répondu à de nombreuses demandes de renseignements techniques ou historiques.

L'office a participé aux activités de différents comités, commissions et groupes de travail dédiés à la candidature des œuvres de Le Corbusier au patrimoine mondial de l'Unesco, au patrimoine horloger de La Chaux-de-Fonds et du Locle, à la conservation des biens culturels neuchâtelois, à la révision du plan directeur cantonal de l'aménagement du territoire, à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, à la rédaction d'un règlement communal d'aménagement type, aux manifestations Le Corbusier prévues en 2012 à La Chaux-de-Fonds, à l'exposition Neuchâtel néoclassique au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel en 2013 et à différentes publications sur le patrimoine et l'histoire de la région.

Plusieurs restaurations importantes ont été terminées cette année avec l'appui financier, technique ou scientifique de l'office.

En novembre 2010 est sorti de presse l'ouvrage Les maisons rurales du canton de Neuchâtel.



De nombreuses conférences et visites commentées ont été mises sur pied. La 17<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine a attiré quelque 4300 visiteurs les 11 et 12 septembre 2010.

### **Office des archives de l'Etat**

Le déploiement de l'outil de gestion informatique FloraNE s'est poursuivi en 2010. L'OAEN est également associé au projet d'implémentation du logiciel FloraNE auprès de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. L'OAEN, le service informatique de l'entité neuchâteloise et le Centre électronique de gestion ont créé un groupe de travail chargé de mener des projets-pilote dans le domaine des systèmes informatiques de records management.

L'OAEN a procédé en 2010 à douze visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales et une visite auprès d'une commune. Vingt-cinq versements d'archives administratives et treize dépôts ou dons d'archives privées ont eu lieu (250,4 mètres linéaires).

Le programme de conservation préventive (microfilmage des fonds historiques et restauration des documents endommagés) s'est poursuivi au même rythme que l'année précédente.

La réorganisation de la bibliothèque de l'OAEN s'est poursuivie avec l'introduction du prêt à domicile dès le 1<sup>er</sup> mars 2010.

L'OAEN participe à plusieurs projets d'expositions historiques en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel.

L'archiviste cantonal et l'archiviste adjointe se sont rendus à Berlin les 11 et 12 novembre 2010 afin de mettre sur pied un projet de rapatriement de copies d'archives neuchâteloises conservées au Geheimes Staatsarchiv Preussischer Kulturbesitz.

## **1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

### **1.1. Organisation**

L'année 2010 a été caractérisée par plusieurs changements.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'ancien chef du service de la formation professionnelle et des lycées a rejoint le SECS en qualité de conseiller stratégique du chef du département (50%). Par ailleurs, le poste de collaborateur scientifique à 50% est vacant depuis le 1<sup>er</sup> mai 2010, suite au départ de Mme Nadia Boss; ce poste n'a pas été repourvu.

L'année 2010 a également été marquée par le départ de M. Alain Becker, secrétaire général du DECS de juin 2005 à mai 2009. Il est remplacé, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010, par Mme Violane Blétry- de Montmolin.

L'effectif est le suivant au 31.12.2010: 1 secrétaire générale (100%), 1 secrétaire général adjoint (80%), 1 conseiller stratégique du chef du DECS (50%) et 2 collaboratrices administratives (150%), accompagnées d'une stagiaire (qui travaille partiellement pour la Caisse de remplacement).

### **1.2. Missions essentielles**

Elles peuvent être résumées en cinq axes principaux:

- conseiller et assister le chef du département et les services dans les affaires départementales, gouvernementales, parlementaires et autres affaires de nature politique;
- mener et coordonner l'information et la communication interne et externe du département;
- coordonner et contrôler les actions des services du département sur le plan des ressources humaines et en matière financière, organisationnelle et administrative;
- conduire et gérer diverses opérations régulières et ponctuelles relevant de la compétence directe du département;

Meister, Messieurs Claude Favez, Darius Mizera, Luc Aeschlimann, Nicolas Farine et Mathieu Poncet.

#### **10.4. Titres décernés**

2 Bachelors of Arts en musique (1 piano, 1 chant)

1 Diplôme d'enseignement des branches théoriques

1 Diplôme de concert (contrebasse)

*Pour l'ensemble des autres rubriques se référer au chapitre du service des formations post-obligatoires, partie Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel.*

### **11. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES**

#### **11.1. Généralités**

##### ***Commission cantonale des biens culturels***

La commission cantonale des biens culturels n'a siégé qu'une fois en 2010.

##### ***Personnel***

- 1 chef d'office 100%
- 1 architecte 60%
- 1 technicien 100%
- 1 archéologue médiéviste 70%
- 2 historiennes des monuments 90% et 70%
- 1 historienne de l'art 30%
- 1 technicien en archéologie 90%
- 1 collaboratrice administrative 60%

L'office a accueilli trois stagiaires dans le cadre d'une maturité professionnelle commerciale, d'une formation post-grade dans le domaine de la conservation du patrimoine de l'Université de Genève et du cursus de la formation de conservateur à l'Institut national du patrimoine à Paris, ainsi qu'une stagiaire conservatrice-restauratrice.

#### **11.2. Connaissance**

##### ***Recherches historiques, archéologiques et architecturales, inventaires***

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des historiens, des dendrochronologues, des restaurateurs d'art et d'autres spécialistes. Les principaux édifices, sites ou thèmes concernés cette année ont été le patrimoine rural de l'ensemble du canton, les villes médiévales, les quartiers du 19<sup>e</sup> siècle, la collégiale de Neuchâtel et son cloître, l'aile romane et la chapelle du château de Neuchâtel, l'immeuble Collégiale 10 et l'hôtel DuPeyrou à Neuchâtel, les temples de Bôle, de Corcelles et des Planchettes, l'immeuble Bâla 1-3 à Auvernier, l'hôtel de la Truite à Champ-du-Moulin, les prieurés de Môtiers et de Bevaix, l'abbaye de Fontaine-André, la villa et le château de Colombier (avec la préparation d'une salle dédiée à la présentation de l'histoire du site) et le château de Rochefort. Les collections archéologiques de l'office ont en outre été inventoriées et partiellement restaurées en vue de leur présentation dans le dépôt visible du Laténium.

Les collaborateurs de l'office ont été sollicités à de nombreuses reprises pour répondre à des questions d'élèves des écoles secondaires et d'étudiants préparant des mémoires.

### 11.3. Protection

#### *Arrêtés de mise sous protection et à l'inventaire*

Le Conseil d'Etat a adopté des arrêtés de mise sous protection pour les objets suivants:

**Neuchâtel:** Pommier 7 (extension de classement), Musée d'ethnographie, Saint-Nicolas 4, Usines 20-22 à Serrières, **Le Locle:** ancienne poste, Marie-Anne-Calame 5, **La Chaux-de-Fonds:** Salle de musique, Léopold-Robert 27, **Le Cerneux-Péquignot:** chapelle de Bétod.

Le Conseil d'Etat a aussi adopté des arrêtés de mise à l'inventaire pour **Le Locle:** Vy-au-Loup 1, **Chézard-Saint-Martin:** Aux Montagnes Devant, en application des directives de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir pouvant être reconnues dignes de protection.

#### *Permis de construire et plans d'aménagement*

Les dossiers de permis de construire soumis à l'office concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir.

L'évolution du nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit:

| 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|------|------|------|------|
| 232  | 260  | 316  | 333  |

### 11.4. Conservation

#### *Chantiers*

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par l'office. Celui-ci a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques.

Plusieurs restaurations ont été terminées cette année; elles ont concerné en particulier la Fondation Borel, Bâla 1-3, à Auvernier, le Moulin de Bevaix, les immeubles Place d'Armes 3, Eplatures-Grise 16 et Jacob-Brandt 61 à La Chaux-de-Fonds, l'église de La Sagne, le pavillon de vigne au lieu-dit "Les Bugnons" à Colombier, les immeubles Pommier 7, Observatoire 36 et Usines 20-22 à Neuchâtel, la maison paysanne Crêt 76 à La Sagne, la maison Cité-Martini 1 à Marin, les puits d'Auvernier et de Peseux, le crucifix gothique de l'église catholique de Cressier.

Les restaurations de la Collégiale de Neuchâtel, de la maison Vallier à Cressier, de l'ancienne poste du Locle, de La Borcarderie à Valangin, de l'ancienne abbaye de Fontaine-André constituent les principaux chantiers qui se poursuivront en 2011.

Parmi les projets de restauration de grande ampleur annoncés pour ces prochaines années, signalons la salle de Musique et le Musée d'histoire de la Chaux-de-Fonds, l'hôtel de la Truite à Champ-du-Moulin, la chapelle de Bétod au Cerneux-Péquignot, le Musée d'ethnographie et la deuxième étape de la Collégiale à Neuchâtel et les décors peints de Charles L'Eplattenier au château de Colombier.

Signalons également que la Loge maçonnique de La Chaux-de-Fonds a reçu le 16 décembre 2010 un prix pour la qualité de sa récente restauration de la part de la Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments historiques.

### Subventions cantonales et fédérales

En 2010, 13 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 375.018 francs, et 21 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 724.132 francs, ont été adoptés par le Conseil d'Etat ou le Département de l'éducation, de la culture et des sports. Les subventions cantonales versées en 2010 se sont élevées à 699.994 francs. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 1.008.743 francs.

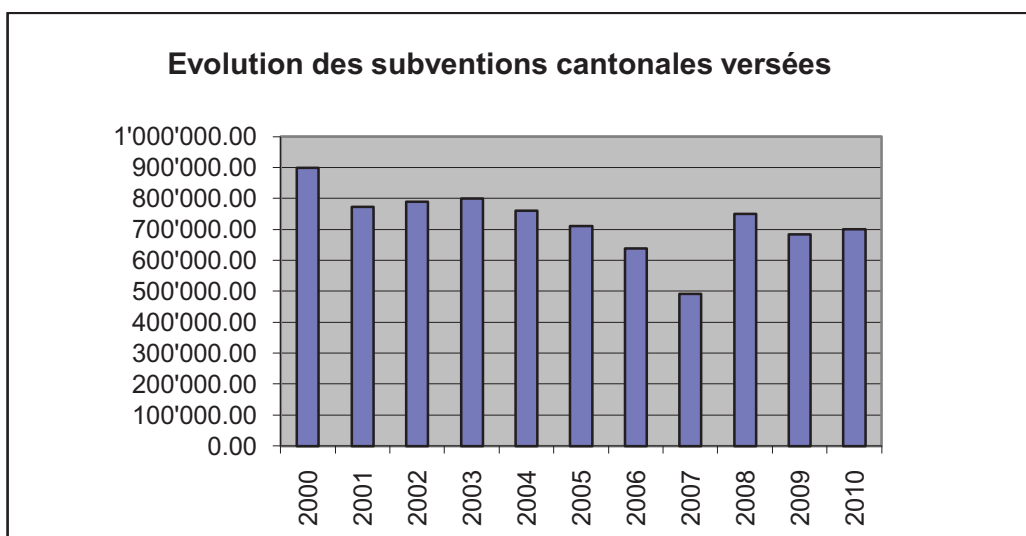
Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier les engagements financiers dans la limite des crédits budgétaires. Le montant des subventions cantonales sur le budget ordinaire à honorer pour des travaux en cours ou à venir s'élevait au 31 décembre 2010 à 869.491 francs.

La liste des objets concernés par des mesures de subventionnement cantonales et parfois fédérales en 2010 est la suivante:

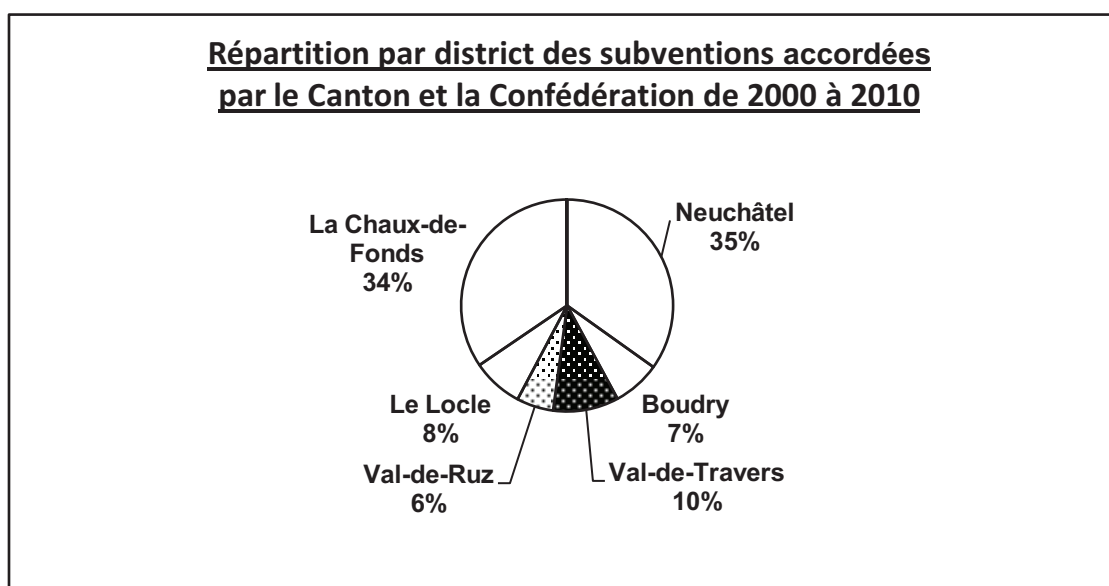
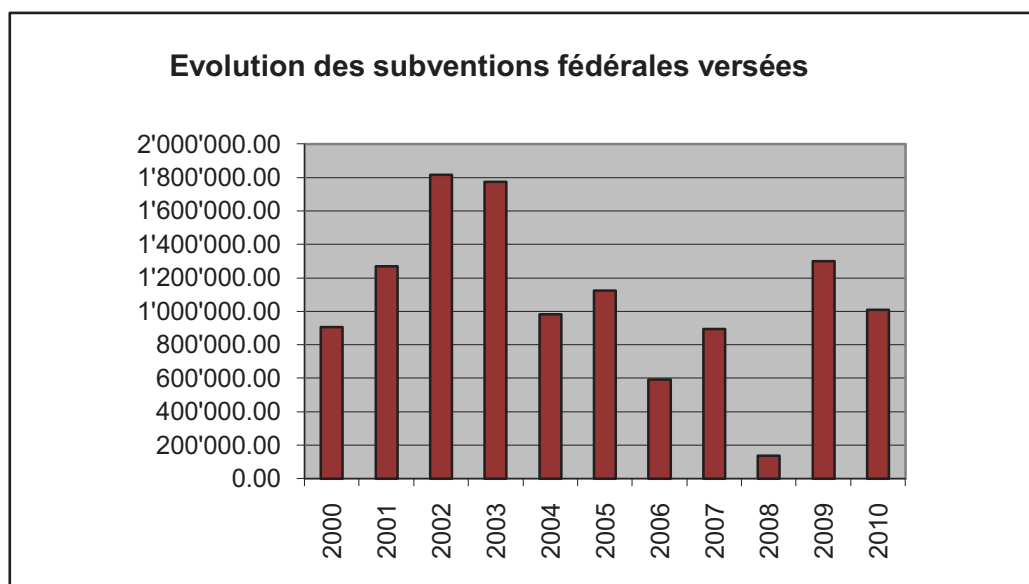
**La Chaux-de-Fonds:** place d'Armes 3, Progrès 12, Eplatures-Grise 16; **Le Locle:** Marie-Anne-Calame 5; **Auvernier:** puits du Bugnon et de la place des Epancheurs, Bâla 1-3; **Neuchâtel:** Mala-dièrre 81, Collégiale 2-4-6-8 et Château 18-20, Abbaye 51, Pommier 7, Observatoire 36, Usines 20-22, Collégiale; **La Sagne:** Crêt 76, église; **Colombier:** château, pavillon de vigne des Bugnons; **Bevaix:** Alfred-Borel 39-41; **Bôle:** temple; **La Tène:** Cité-Martini 1 à Marin; **Valangin:** château, La Borcarderie. L'Office fédéral de la culture a en outre octroyé une subvention pour la première étape de la restauration du bateau à vapeur "Neuchâtel".

L'office est également sollicité dans le domaine de la protection des biens culturels en cas de conflit ou de catastrophe et suit à ce titre plusieurs dossiers cantonaux. Il a ainsi assuré la redistribution des subventions de l'Office fédéral de la protection de la population pour l'établissement de l'inventaire des collections du Laténium, du Musée de Valangin, du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, de la documentation de sécurité du château de Neuchâtel ainsi que pour le microfilmage de documents des archives de la Ville de Neuchâtel.

| Subventions versées en 2010<br>par l'Office de la protection des monuments et des sites |                        |                   |                                         |                                     |                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|
| Subventions aux communes                                                                | Subventions aux privés | Total             | Subventions fédérales acquises à l'OPMS | Subventions fédérales redistribuées | Total               |
| <b>349'994.00</b>                                                                       | <b>350'000.00</b>      | <b>699'994.00</b> | <b>17'834.00</b>                        | <b>990'909.00</b>                   | <b>1'008'743.00</b> |
| 50.00%                                                                                  | 50.00%                 | 100%              | 1.77%                                   | 98.23%                              | 100%                |



Un acompte de 700.000 francs a en outre été versé à la Ville de Neuchâtel pour la première étape de la restauration de la Collégiale, selon l'octroi du 1<sup>er</sup> octobre 2008 par le Grand Conseil d'un montant de 1.953.000 francs.



## 11.5. Information

### ***Journées européennes du patrimoine et autres présentations publiques***

La 17<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine a attiré quelque 4300 visiteurs les 11 et 12 septembre 2010 sur le thème "cycles de vie". Le patrimoine neuchâtelois s'est décliné sous de multiples formes à La Chaux-de-Fonds (crématoire et abattoirs), à Corcelles (église et village), à Bevaix (abbaye, temple et chalet, Château 3), au Landeron (Ville 20-22, Ville 1, Musée de l'Hôtel-de-Ville), au château de Valangin (inauguration du souterrain restauré) ainsi qu'au Laténium à Hauterive.

A la demande de diverses associations et institutions, les collaborateurs de l'office ont mené au cours de l'année plusieurs autres visites commentées, en particulier de la vieille ville, de la collé-



giale et du cloître, du château, de l'hôtel DuPeyrou et de l'immeuble Pommier 7 à Neuchâtel, du temple d'Engollon, du château, de la villa et du village de Colombier, du moulin de Bayerel à Saules, etc.

Ils ont également donné plusieurs conférences et cours:

J. Bujard, Le Pays de Neuchâtel au Moyen Age, au Lyceum Club de La Chaux-de-Fonds; Le temple, un puzzle du prieuré, à Bevaix; Sites archéologiques de Jordanie pour l'U3A; Archéologie et restauration au colloque Déontologie de la restauration, à Yverdon, et au MAS en conservation du patrimoine de l'université de Genève; Bâtiment protégé: mise sous cloche ou démarche constructive? au colloque de Domus Antiqua Helvetica, Vivre dans un monument historique, à Soleure; L'archéologie des bâtiments en Suisse au colloque L'archéologie des bâtiments en question, à Liège; Les villes neuves de Suisse occidentale au colloque La Suisse 800-1350, à Frauenfeld.

C. de Reynier: séminaire sur le château de Neuchâtel pour les étudiants de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel.

C. Piguet: conférence "1858: une année faste pour les sociétés immobilières en ville de Neuchâtel" au colloque "Le client de l'architecte" tenu à l'Université de Lausanne.

### **Autres activités**

Le conservateur a continué d'assurer la vice-présidence de la Commission fédérale des monuments historiques et de la Société d'histoire de l'art en Suisse et la présidence du comité de rédaction de la Revue historique neuchâteloise et a poursuivi son enseignement de chargé de cours d'archéologie paléochrétienne et byzantine à l'Université de Fribourg au semestre d'été. Il a également participé aux activités de différents comités, commissions et groupes de travail: Association pour l'Etude de la maison rurale et viticole du canton de Neuchâtel, Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, Fondation pour le patrimoine de La Chaux-de-Fonds, candidature à l'inscription des œuvres de Le Corbusier sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité, commissions Unesco La Chaux-de-Fonds-Le Locle, manifestations Le Corbusier à La Chaux-de-Fonds en 2012, exposition "Neuchâtel néoclassique" au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel en 2013, commission cantonale des biens culturels, commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, révision du plan directeur cantonal, rédaction d'un règlement communal d'aménagement type, commission technique de la cathédrale de Lausanne, commission des monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, etc.

### **Publications**

B. Boschung, A. Combe, N. Froidevaux, D. Glauser, A.-L. Juillerat, C. Piguet, C. de Reynier, Les maisons rurales du canton de Neuchâtel, Bâle, Le Locle, 2010 (Les maisons rurales de Suisse, tome 34).

En novembre 2010 est sorti de presse après plusieurs années d'une intense préparation au sein de l'office cet ouvrage, riche de 587 pages et plus de 1200 illustrations. Ce projet a bénéficié de l'appui de l'Association pour l'étude des maisons rurales et viticoles du canton de Neuchâtel, présidée par M. Jean-Gustave Béguin, du Fonds national de la recherche scientifique, de la Loterie romande et de plusieurs donateurs. Edité par les éditions G d'Encre au Locle, ce livre offre des clés de lecture pour comprendre le monde rural traditionnel, en particulier l'évolution des bâtiments paysans et viticoles et de leurs usages du 16e au 20e siècle.

On peut en outre signaler la parution des publications suivantes des collaborateurs de l'office:

J. Bujard, "Bâtiment protégé: mise sous cloche ou démarche constructive?", *Domus Antiqua Helvetica, Vivre dans un monument historique, numéro anniversaire, colloque 2010*, 2010, p. 20-23.

J. Bujard, "Les sépultures des seigneurs de Neuchâtel et de Valangin (canton de Neuchâtel, Suisse)", *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Age*, sous la dir. d'A. Baud, Lyon, 2010, p. 311-320.

J. Bujard, J.-D. Morerod, "Canton de Neuchâtel, Haut Moyen Age", *Dictionnaire historique de la Suisse*, Hauterive, 2010, p. 137-139.

C. Piguet, "1858: une année faste pour les sociétés immobilières en ville de Neuchâtel", *Le client de l'architecte. Du notable à la société immobilière: les mutations du maître de l'ouvrage en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle*, *Etudes de Lettres Université de Lausanne*, 4, 2010, p. 155-180.

C. Piguet, "Un site à lire en filigrane: l'emprise architecturale de la chocolaterie Suchard à Neuchâtel", *Revue historique neuchâteloise*, 1, 2010, p. 17-63.

C. Piguet, textes neuchâtelois de la plaquette et du site Internet des Journées européennes du patrimoine 2010 (<http://journées-du-patrimoine.ne.ch/>).

## 12. OFFICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

### 12.1. L'année des stations lacustres

L'année 2010 va incontestablement marquer un tournant pour les stations lacustres, tant en ce qui concerne la recherche que leur valorisation et leur protection. Le dossier de candidature des stations lacustres auprès de l'UNESCO, en tant qu'élément du patrimoine mondial, a en effet été déposé le 26 janvier au siège de l'UNESCO à Paris, par la Suisse et cinq pays associés à ce dossier, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie et la Slovaquie. Il s'agit d'un objet sériel, cela sous-entend que ce n'est pas un site qui est proposé au classement, mais une série de sites dûment sélectionnés. Pour le canton de Neuchâtel, qui est l'un des cantons concernés par ce projet, cela représente 8 gisements situés sur les communes d'Auvernier, Bevaix, Colombier, Cortaillod, Gorgier, La Tène et Saint-Aubin-Sauges. L'origine de ce projet date de 2004, année du 150<sup>e</sup> anniversaire de la découverte des palafittes. L'Association *Palafittes*, présidée par Claude Frey, a été créée afin de gérer ce dossier transcantonal et transnational jusqu'à l'acceptation du projet.

Le dossier de candidature n'a été imprimé qu'à 50 exemplaires. Il contient une documentation traitant autant des aspects juridiques qu'historiques, de l'état de préservation des sites, ainsi que des comparaisons avec des objets classés ou proposés à un éventuel classement soulignant la spécificité et l'importance des stations lacustres. Dans le deuxième volume, chaque site proposé au classement est décrit et présenté sous la forme d'une fiche technique relative à son contexte administratif et d'un plan de situation. Il est complété par 43 pages de bibliographie. Le troisième volume, destiné à évoluer, traite des plans de gestions et de leur suivi. Au total, ce sont 1'353 pages auxquelles s'ajoute un cd-rom contenant une base de données relatives à tous les gisements (y compris ceux qui n'ont pas été proposés au classement), base documentaire qui constituera dans le futur un passage obligé pour toute recherche archéologique relative à ce domaine.

L'importance de ce dossier dépasse donc très largement le domaine administratif de la candidature. Une version sur cd-rom a été éditée par l'Association *Palafittes* afin de rendre ces données accessibles aux scientifiques ou à toute personne intéressée ([info@palafittes.ch](mailto:info@palafittes.ch) ou [www.palafittes.ch](http://www.palafittes.ch)).

Au 19<sup>e</sup> siècle, les recherches lacustres ont débuté par la récolte d'objets et l'approche topographique des gisements (suite à la première Correction des eaux du Jura et à la publication des premières feuilles de l'Atlas Siegfried). Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la problématique s'articulait autour de la chronotypologie, c'est-à-dire l'insertion dans le temps et l'évolution de la culture matérielle des différentes périodes préhistoriques. Enfin, le développement de la dendrochronologie et des fouilles de grande extension ont permis d'aborder l'analyse de la structure de villages complets et de leur évolution. Ainsi, réunissant les résultats de 150 ans de recherches lacustres, la base de données élaborée dans le cadre du projet UNESCO, permettra de poursuivre des études et des comparaisons à l'échelle supra régionale ou supra cantonale.

Le dossier a été analysé cet automne par des experts, tant sur le terrain (1<sup>er</sup> octobre pour le lac de Neuchâtel) que sur la base du document publié proprement dit. En été 2011 au plus tôt, une décision pourrait être donnée quant au classement des stations lacustres. Le Laténium pourra alors

saisir cette opportunité exceptionnelle: avec son rayonnement international, le musée devrait en effet jouer un rôle central dans la promotion du patrimoine lacustre européen.

Pour Neuchâtel, le projet UNESCO a déjà eu comme retombée majeure la publication d'un inventaire des stations lacustres avec leur description et l'analyse des anciennes cartes topographiques. Ces dernières, réalisées par des amateurs privés, ont pu être localisées en 1986, et furent déposées dans les archives de l'OMAN, en même temps que les plans originaux des fouilles de La Tène. Cette synthèse, attendue depuis longtemps, a été imprimée dans les derniers jours de 2009 en tant que volume 45 de la série *Archéologie neuchâteloise*. Le numéro 5 de la série *Archéologie neuchâteloise numérique* donne désormais accès à l'ensemble des anciennes cartes.

## 12.2. Interventions sur le terrain

La pirogue en aulne découverte en 2009 à Cortaillod a été recueillie au printemps 2010. Les fragments qui la constituent pourront être traités dans le laboratoire de restauration-conservation du Laténium.

Les sondages réalisés en mars au Landeron / Les Pêches derrière l'Eglise ont mené à la découverte d'un ensemble de stations lacustres datant du Néolithique final (Horgen, Lüscherz, Auvernier-Cordé), dans des sédiments exceptionnellement meubles et à des profondeurs variant entre 2,3 et 3,8 m. Le projet architectural projeté sur cette zone sera rehaussé de 0,3 m afin de préserver ce gisement pour le futur.

Une troisième campagne de fouille a été entreprise sur le site de Cornaux/Prés du Chêne. Elle a permis d'élargir la problématique archéologique, associant aux vestiges désormais bien documentés du Mésolithique, des traces d'occupations datant du Néolithique (foyer empierré du Lüscherz, sol aménagé par un pavement de galets du Campaniforme), ainsi que les premiers vestiges d'une nécropole à incinérations (dont la datation reste à préciser).

Le solde de la zone industrielle actuelle de Marin-Epagnier, située au nord de la gare BN, a fait l'objet d'une intervention d'archéologie préventive menant au décapage intégral des surfaces non bâties. Les interventions de génie civil ont été prises en charge par les entreprises Boegli-Gravures et Metalor Technologies. L'ensemble de la substance archéologique a pu être recueillie comprenant de nombreux foyers quadrangulaires empierrés, une habitation carrée avec un sol empierré datant du Premier âge du Fer et une vaste habitation à une nef identifiée par des trous de poteaux de grandes sections datant du Second âge du Fer.

## 12.3. Les travaux post-fouille

La fouille ne constitue que la première étape d'une intervention archéologique. Elle est nécessairement suivie par l'élaboration des données récoltées et la rédaction d'un rapport circonstancié sans lequel les travaux sur le terrain n'auraient guère de sens. Ainsi, un travail particulièrement soutenu, consécutif aux fouilles effectuées sur le tracé de la A5, a encore pu être réalisé cette année. Les travaux d'édition se sont concentrés sur un tronçon d'autoroute long de 1,3 km, à la jonction des communes de Bevaix, Boudry et Cortaillod, appelé Petit Ruz (*Archéologie neuchâteloise* 46). Deux volumes et un cd-rom rendent compte de ces résultats exceptionnels qui complètent judicieusement les informations livrées par les stations lacustres et permettent également d'enrichir le dépôt visitable du Laténium avec des objets qui n'ont, pour l'instant, été découverts dans le canton que sous la forme de rarissimes vestiges. Ils permettent, en particulier, d'aborder la période mal connue ayant précédé le retour des préhistoriques sur les rives du lac de Neuchâtel au Bronze final.

## 12.4. Altaripa: un projet d'archéologie expérimentale en mouvement

*Altaripa*, la copie à l'identique d'un chaland gallo-romain long de 20 m découvert à Bevaix, a fait l'objet d'une monographie (*Archéologie neuchâteloise* 25), de multiples articles et d'un film (dvd disponible à la boutique du Laténium). Ce projet d'archéologie expérimentale, qui a permis de cerner les spécificités de la construction navale celtique, est devenu un élément de référence en la

matière. Toutefois, la dégradation naturelle du bois a obligé l'Office à poursuivre l'expérience en immergeant ce vestige, au pied des gradins du Laténium menant au lac. D'une part, cette opération permettra de suivre les processus de dégradation, cette fois-ci sublacustres, et nettement ralentis par rapport à ceux en plein air; d'autre part, d'ouvrir le parc du Laténium sur le lac en incitant les visiteurs à percevoir ce dernier comme réceptacle d'une partie du patrimoine enfoui: stations lacustres, épaves préhistoriques ou historiques.

## 12.5. Dons et acquisitions, prêts et partenariats muséographiques

Les collections du Laténium ont bénéficié cette année de la générosité de plusieurs donateurs, dont certains anonymes, tels que Michel Egloff, Neuchâtel (documents d'archives), Maurus Grätzer, Zollikon (pointe de lance mérovingienne), Michael Maublang, Les Sagnettes (matériaux lacustres divers), Sylvie Moser Schori, Villard-sur-Chamby (amphores romaines, échantillons naturalistes et coquillages méditerranéens), Anne Pochon, Lutry (dépôt d'une importante collection lacustre de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dans sa présentation muséographique originale), et Musée d'ethnographie de Neuchâtel (restitution d'une épée mise au jour à La Tène vers 1865).

Par sa portée scientifique, le don de Marianne Rollier (Auvernier) du « Catalogue des objets préhistoriques de la collection de Philippe Rollier », mérite une mention particulière. Ce manuscrit du début du 20<sup>e</sup> siècle, avec plusieurs centaines d'aquarelles illustrant les objets, est en effet un témoin exceptionnel de cette époque de la recherche lacustre, qui s'avère fondamental car les objets y ont été décrits avec leur provenance (voir p.ex. *Archéologie neuchâteloise* 45, fig. 40 où sont reproduites les pages 7, 68 et 166); nombre d'entre eux avaient d'ailleurs rejoint voici longtemps les collections du Laténium. A ce catalogue se sont ajoutés un petit lot de trouvailles lacustres et du Moyen Âge, ainsi qu'un fascicule manuscrit intitulé « Souvenirs de Treytel » de Joseph Maeder (janvier 1916), orné de dessins à la plume illustrant les fouilles réalisées à Bevaix.

Pour ses expositions, le musée a emprunté quelques objets à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, à la famille Jean-Marc Borel, au Musée paysan de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'au Musée Chappuis-Fähndrich de Develier. Il a prêté des pièces de ses propres collections, à des fins de recherche ou pour des expositions temporaires, au Naturhistorisches Museum de Bâle, à la bijouterie Bonnet (mise en valeur de la collection des produits dérivés de la Fondation La Tène), au Kelten-Römer Museum de Manching (exposition *Ursprung der keltischen Archäologie: Die Brücke von La Tène, ein Schauplatz grausamer Menschenopfer?*), au Musée d'ethnographie de Neuchâtel (exposition *Bruits*) et au Musée départemental de Préhistoire de Solutré (exposition *Mythique préhistoire*); des dépôts à long terme ont été engagés à l'attention de l'administration communale de La Tène et du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel.

## 12.6. Travaux muséographiques divers

Suite à la fermeture de l'exposition «Du Nil à Alexandrie» le 30 mai et grâce au délai ménagé jusqu'au printemps 2011 pour l'ouverture de la prochaine grande exposition temporaire, le Laténium a pu mobiliser les ressources financières nécessaires à d'importants travaux dans le secteur de l'exposition permanente.

Ces travaux ont consisté tout d'abord en un renouvellement discret du parcours muséographique, notamment par certaines améliorations de la signalétique et par l'introduction de nouveaux éléments dans les espaces dédiés au Moyen Âge, à l'époque romaine, à la navigation et au Paléolithique. Les dispositifs techniques ont également été perfectionnés (principalement les bornes interactives: remplacement des appareils, changement de système d'exploitation et adaptation des programmes informatiques aux nouvelles possibilités techniques). Un projet ambitieux de remplacement des luminaires a été engagé dans les espaces dédiés aux Lacustres, au Paléolithique et dans la grotte de Cotencher. Ce projet de longue haleine, destiné à se prolonger jusqu'à la fin de l'année 2011, présente des avantages multiples: une amélioration de la qualité muséographique de l'éclairage, de meilleures conditions de préservation des pièces exposées, un allègement des travaux d'entretien et d'importantes économies d'énergie.

Suite à l'épuisement des stocks de l'édition de 2003, a été éditée une nouvelle version trilingue (F-D-E), légèrement adaptée et améliorée, du petit *Guide de visite du Laténium* en vente à la boutique du musée. Dans un registre similaire, un nouveau *Guide archéo—logique pour les enfants de 8 à*



12 ans a été inauguré cet automne; conçu par une équipe de jeunes bénévoles (graphiste, pédagogue et archéologues) avec la collaboration active de deux anciennes collaboratrices de la médiation culturelle du Laténium et réalisé par la section neuchâteloise de la *Junior Chamber International* avec le soutien de nombreux sponsors, ce guide comble un réel besoin pour l'accompagnement des visiteurs libres (enfants, familles, scolaires) dans notre musée.

Le Laténium a finalisé ce printemps son nouveau site internet. Attrayant et très convivial, adapté aux nouveaux besoins de la communication culturelle, ce site très complet permet de conjuguer les impératifs institutionnels et scientifiques avec les attentes du public, notamment pour ce qui touche à la mise à disposition de documents à l'attention des journalistes et des enseignants. Afin de mieux mettre en valeur les prestations du musée (visites guidées, ateliers pédagogiques, événements privés, etc.), la mise en place du nouveau site internet a d'ailleurs motivé une réorganisation de l'offre en matière de médiation culturelle, ce qui permet désormais la réservation en ligne des prestations.

Deux « expo-flashes » ont par ailleurs été proposées au public cette année:

- « *La 'Description de l'Egypte': Une œuvre monumentale aux sources de l'égyptomanie* » (du 25 février au 30 mai). Réalisée par une stagiaire de l'Institut d'archéologie, cette expo-flash présentait l'extraordinaire somme scientifique réunie par les savants de l'armée napoléonienne lors de la Campagne d'Egypte. Placée en avant-propos de « *Du Nil à Alexandrie* », elle permettait de rattacher la thématique de l'exposition temporaire à l'histoire de l'érudition locale, en illustrant la précocité de l'intérêt pour l'égyptologie dans notre pays, à l'époque de la création de la première Académie de Neuchâtel.
- « *Actuel: On fouille à Cornaux!* » (du 4 août au 7 novembre), cette petite expo-flash attirait l'attention des visiteurs du musée sur les recherches en cours sur le terrain, en présentant le travail des archéologues sur la fouille de Cornaux/Prés du Chêne, les recherches menées sur l'histoire de l'environnement dans l'Entre-deux-lacs et les activités quotidiennes des populations préhistoriques du Mésolithique (env. 9500-5000 av. J.-C.).

## 12.7. Entrez dans la tombe!

Présentant les tertres funéraires du Premier âge du Fer dans le canton de Neuchâtel, ce projet initialement destiné simplement à l'animation des Journées européennes du patrimoine (thème: « Cycles de vie ») s'est rapidement mué, au vu de la richesse insoupçonnée des sources réunies, en exposition de modestes dimensions. Explorés en grande partie au début du 20<sup>e</sup> siècle, ces sites ont en effet longtemps pâti de la dispersion des informations documentaires. Grâce à la synthèse engagée, les archives dépouillées ont permis d'étoffer les enseignements des fouilles récentes (principalement sur le Plateau de Bevaix et dans l'Entre-deux-lacs). Cette petite exposition, qui mettait en valeur cette exceptionnelle documentation d'archives a donc permis de livrer une vision renouvelée sur une période jusqu'ici sous-évaluée de l'archéologie régionale, tout en rendant justice à certains acteurs méconnus, comme Armand Borel (1866-1958), le fouilleur attiré de Paul Vouga.

Ouvert du 3 septembre 2010 au 9 janvier 2011, « Entrez dans la tombe! » était résolument conçu pour répondre aux besoins spécifiques de la médiation culturelle. En effet, en accueillant le public au cœur du tumulus de Coffrane, mis en scène de manière très épurée, il était possible d'aborder de manière élégante la thématique sensible de la mort. Un riche programme d'animations a ainsi été proposé à des publics variés (conférences scientifiques, visites guidées particulières et représentations théâtrales). Des ateliers pédagogiques destinés aux écoles ont été conçus tout spécialement sur le thème de la mort. Partant des tombes, des squelettes et des offrandes funéraires, ces ateliers, conçus comme des espaces de dialogue entre hier et aujourd'hui, invitaient les enfants et les adolescents à examiner les rites funéraires de nos ancêtres et à s'interroger, de manière ludique et sans tabou, sur la signification donnée à la mort à travers les siècles et dans les différentes cultures.



## 12.8. Accueil des publics et médiation culturelle: l'année de tous les records!

Pour l'accueil des publics, l'année 2010 a été une année extraordinaire, avec un record absolu de fréquentation (41'161 visiteurs – près de 43'000 en comptant les manifestations extérieures). Cette évolution est extrêmement réjouissante: elle fait mentir la règle selon laquelle les musées stabilisent leur fréquentation à la hauteur maximale des deux-tiers des chiffres atteints la première année de leur ouverture. Ces chiffres s'expliquent par le grand succès de l'exposition « Du Nil à Alexandrie », mais également par la poursuite de l'extension du bassin de recrutement des publics et par le développement de nouvelles offres destinées à fidéliser le public neuchâtelois et à réanimer l'intérêt naturellement déclinant pour l'exposition permanente. Cela posé, il faut y voir avant tout le fruit d'une politique très dynamique en matière de médiation culturelle et d'accompagnement des publics.

Depuis quelques années, l'équipe de médiation culturelle a en effet engagé un travail de fond pour la professionnalisation de ses structures et l'optimisation de l'efficacité de ses prestations. Après deux années marquées par des résultats modestes en raison des efforts consentis sur un plan structurel, ce travail porte désormais ses fruits, comme le montrent les chiffres records de l'année dernière: 806 prestations, soit une croissance de plus de 25% des visites guidées et une augmentation spectaculaire du nombre d'ateliers pédagogiques (+ 48%!).

Suite aux expériences favorables du programme de l'exposition « Du Nil à Alexandrie », l'institution a pu saisir l'opportunité de l'expo-flash « Entrez dans la tombe! » pour définir le potentiel et le cadre d'engagement de la médiation culturelle dans la mise sur pied régulière et la communication de programmes d'accompagnement de nos futures expositions temporaires. Epaulé par un nouveau concept de visites guidées assurées par les spécialistes (conservateur ou commissaire), l'objectif consiste désormais à créer chaque année un nouvel atelier qui vienne étoffer, à long terme, l'offre de la médiation culturelle.

## 12.9. Evénements et manifestations

Afin de mettre en valeur certaines pièces méconnues de l'archéologie régionale, le Laténium a proposé chaque mois, depuis le dimanche 17 janvier, de brèves visites thématiques consacrées à « *L'Objet du mois* », qui permettent également aux visiteurs de faire connaissance avec les guides et les animateurs(-trices) du musée. Cette manifestation, dont la régularité offre de grands avantages pour la communication et pour la fidélisation du public régional, a rencontré un franc succès.

Lors du week-end des 15/16 mai, le parc du Laténium a de nouveau accueilli le marché artisanal de l'Amicale des marchés d'Hauterive. Sur les thèmes « Le Nil au clair de lune » pour la *Nuit des musées* et « L'Egypte en famille » pour la *Journée internationale des musées*, les visiteurs ont pu découvrir l'exposition temporaire de manière inédite, par le biais d'une pièce de théâtre spécialement créée pour l'occasion (« Néféro et le crocodile »), de projections de films et de visites animées par des personnages historiques incarnés par des membres de l'équipe de médiation culturelle et des étudiants de l'Institut d'archéologie. Des démonstrations et des exercices de manipulation de « shadoufs » (puisoirs nilotiques) reconstitués dans le parc, ainsi que deux séries d'ateliers pédagogiques complétaient ce programme conçu pour répondre en particulier aux attentes du public familial.

A l'occasion des *Journées européennes du Patrimoine*, le dimanche 12 septembre, les visiteurs ont pu suivre une visite théâtralisée de « Entrez dans la tombe » conduite par Paul Vouga et Armand Borel (les protagonistes de la fouille du tumulus de Cressier/La Baraque le 25 août 1937) et marquée par l'intervention-surprise d'une archéologue du 21<sup>e</sup> siècle. Les enfants, pour leur part, se sont vus proposer des ateliers de dessin, ainsi qu'une chasse au trésor sur la piste des sépultures dans le musée et le parc du Laténium.

En sus des événements préparés au Laténium, l'équipe de médiation culturelle s'est associée à plusieurs manifestations extérieures: en particulier les ateliers « peinture préhistorique » proposés le samedi 1<sup>er</sup> mai sur le stand de « La Salamandre » au *Salon du Livre de Genève*; la généreuse invitation de cette fameuse revue a ainsi permis d'assurer la promotion du musée et de ses activités pédagogiques. Du vendredi 27 au dimanche 29 août enfin, lors du *Festival La Tène* organisé en partenariat avec le Laténium dans les parages du site éponyme, l'équipe de médiation culturelle

a collaboré, avec l'association des étudiants Celtagora, à la prise en charge de la garderie du « village celtique », proposant un grand nombre d'ateliers archéologiques aux enfants des festivaliers. Suite au succès extraordinaire rencontré par la manifestation, celle-ci devrait être reconduite à un rythme biennal – avec le partenariat du Laténium, bien sûr!

## 12.10. Laboratoire de conservation-restauration

Parmi les nombreuses tâches de « routine » que représentent la conservation préventive des collections, le conditionnement des prêts et le traitement des matériaux mis au jour sur les fouilles cantonales et des objets remis au musée par des donateurs privés, on relèvera en particulier les travaux réalisés sur les fragments de la pirogue en aulne découverte en 2009 à Cortaillod et recueillie au printemps 2010, sur les trouvailles du site néolithique du Landeron/Les Pêches derrière l'Eglise et la lyophilisation d'une flèche découverte au Schnidejoch (mandat du Service archéologique du canton de Berne). Un effort considérable a par ailleurs été consenti pour le constat d'état, la révision systématique et le traitement de conservation-restauration de l'ensemble des collections du site de La Tène (2248 objets); ce projet a pu être engagé grâce à l'accueil de nombreux stagiaires, dans le contexte d'une intensification des contacts du laboratoire avec la Haute Ecole ARC de La Chaux-de-Fonds.

Le laboratoire, qui est désormais intégré très tôt à la préparation et au montage des diverses expositions temporaires, a aussi participé activement à la réfection de l'exposition permanente, notamment pour le remplacement du système d'éclairage dans le secteur des « Lacustres ».

## 12.11. Soutiens et partenariats

Pour ses activités, le Laténium est amené à solliciter constamment des soutiens de toutes sortes, qui ne touchent pas uniquement au sponsoring direct. Afin de pallier à la relative faiblesse de ses moyens propres, la direction consent en effet des efforts considérables dans des activités de relations publiques qui permettent au musée d'obtenir des prestations à des tarifs de faveur ou d'engager des opérations de partenariat extrêmement bénéfiques au plan promotionnel et médiatique. Parmi ces dernières, on peut citer notamment le *Festival La Tène*, la gratuité du bateau depuis Neuchâtel, le montage d'une exposition archéologique à la bijouterie Bonnet de Neuchâtel, la création sur le site internet TSR-découverte d'un dossier « Laténium » régulièrement alimenté par la présentation des « Objets du mois », la réalisation de douze « clips » sur des pièces du musée pour Canal alpha (TVP production) et d'un court-métrage de la TSR sur le menhir anthropomorphe de Bevaix (Point prod), ou l'organisation d'une excursion au Laténium pour les clients de la radio alémanique DRS 2.

Afin de mieux rentabiliser ces efforts, le musée a par ailleurs défini des « routines » pour une diffusion plus efficace des informations sur ses activités auprès des médias et des nombreux agendas culturels sur internet. Dans un esprit analogue, des collaboratrices de la médiation culturelle, membres du comité d'*Archéone - Association des amis du Laténium et de l'archéologie neuchâteloise*, ont créé sur le réseau social *facebook* un « groupe Laténium » dont les membres sont ainsi informés en flux continu sur l'actualité du musée.

## 12.12. Collaborations scientifiques

Les synergies avec l'Institut d'archéologie, la valeur des collections du Laténium et la « puissance de feu » scientifique de l'Office permettent de mettre en place des collaborations internationales extrêmement bénéfiques au rayonnement de l'archéologie neuchâteloise. Le Laténium a ainsi fait la couverture du programme du 135<sup>e</sup> Congrès du CTHS organisé ce printemps à Neuchâtel (pour la deuxième fois seulement hors de France!) sur le thème « Paysages ». Dans ce cadre, le Laténium a accueilli la réception offerte par le rectorat de l'Université de Neuchâtel et a participé à l'organisation, dans la salle de conférences du musée, d'un colloque centré sur les problématiques de l'archéologie des milieux humides. Intitulé « *L'homme au bord de l'eau: Archéologie des zones littorales* », ce colloque a réuni, du 6 au 8 avril, plus de 120 participants, principalement de France, de Suisse, d'Italie et d'Allemagne.

Dans un registre analogue, le Laténium a co-organisé en Allemagne un colloque destiné à prolonger les réflexions de la Table ronde internationale de Neuchâtel en 2007 autour du site de La Tène. Mise sur pied au Kelten-Römer Museum de Manching, à l'occasion de la présentation de l'exposition sur La Tène, cette manifestation intitulée « *Sakral oder profan? La Tène und Manching* » a réuni, sur invitation, une cinquantaine de chercheurs provenant principalement d'Europe centrale et orientale, qui ont pu confronter leurs perspectives historiographiques et factuelles sur l'interprétation des dépôts du Second âge du Fer, en se basant sur les nouveaux résultats des recherches conduites sur le site de La Tène.

Soucieux d'assurer sa mission formatrice, l'Office a par ailleurs accueilli un grand nombre de stagiaires, principalement issus de l'Université de Neuchâtel. En muséologie, Angélique Frey, Cécile Genetti et Martina Olcese (master de muséologie), Marion Burkhardt et Liliane Rod (Institut d'archéologie); en médiation culturelle, Blandine Ruch (Université de Haute-Alsace) et Nathalie Zürcher (Institut d'archéologie); en conservation-restauration, Mathias aMarca, Valentine Brodard, Emmanuelle Domon et Ingrid Paimboin, (Hea-ARC de La Chaux-de-Fonds), Marion Burkhardt et Cloé Lehmann (Institut d'archéologie). La fouille de Cornaux/Prés du Chêne a permis à 16 étudiants de l'université de Neuchâtel de se familiariser aux techniques de la fouille archéologique. A noter enfin l'accueil au Laténium de René Kouadio Bouadi, doctorant ivoirien de l'Université d'Abidjan-Cocody et titulaire d'une bourse d'un an de la Confédération, qui avait participé en 2009 au montage à Abidjan de l'exposition lacustre organisée en partenariat avec le Laténium.

## 13. OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT

### 13.1. Personnel

#### **Postes**

- 1 archiviste cantonal, chef d'office, à 100%
- 1 archiviste scientifique, adjointe au chef d'office, à 90%
- 1 gestionnaire d'information à 80%
- 1 bibliothécaire-documentaliste à 100%
- 3 collaboratrices administratives à 80% (1 poste) et 60% (2 postes)

Comme chaque année, l'office des Archives de l'État (OAEN) a accueilli une apprentie de commerce de première année ainsi qu'un stagiaire de l'Ecole de commerce de Neuchâtel. Il accueille également un apprenti assistant en information documentaire (AID) sur trois ans. L'OAEN a par ailleurs bénéficié de la présence de sept stagiaires sur des périodes de service variant de 2 jours à 6 mois. Trois civilistes ont effectué une période de service pour une durée cumulée de 100 jours.

Un archiviste indépendant a été engagé pour un mandat de dix semaines afin de définir un concept d'indexation des fonds d'archives dans l'outil de gestion FloraNE et de finaliser la rédaction d'un guide de gestion des archives communales.

#### **Formation continue**

Les collaborateurs ont bénéficié de multiples opportunités de perfectionnement. Mme Géraldine Galfetti, bibliothécaire-documentaliste, a obtenu un certificat HE-Arc en gestion publique, dans le domaine de spécialisation "Pilotage de projets transversaux".

### 13.2. Visites de dépôts, entrées d'archives et classements

L'OAEN a procédé en 2010 à douze visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales. Vingt-cinq versements d'archives administratives et treize dépôts ou

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                                                      |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>2010 EN BREF .....</b>                                                                                            | <b>1</b>   |
| <b>1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL .....</b>                                                                                  | <b>8</b>   |
| 1.1. Organisation.....                                                                                               | 8          |
| 1.2. Missions essentielles .....                                                                                     | 8          |
| 1.3. Activités .....                                                                                                 | 9          |
| 1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives.....                                                   | 10         |
| 1.5. Législation générale .....                                                                                      | 11         |
| <b>2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC .....</b>                         | <b>13</b>  |
| <b>3. CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION POUR LES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (CAPPE).....</b> | <b>14</b>  |
| 3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail.....                                                               | 14         |
| 3.2. Consultation pour les écoles et développement de la communication et des relations sans violence .....          | 14         |
| 3.3. Gestion des situations critiques.....                                                                           | 15         |
| <b>4. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE .....</b>                                                 | <b>16</b>  |
| 4.1. Personnel au 31 décembre 2010 .....                                                                             | 16         |
| 4.2. Réorganisation du service .....                                                                                 | 16         |
| 4.3. Mesures d'économie.....                                                                                         | 17         |
| 4.4. Tableau des prestations et investissements temporels.....                                                       | 17         |
| 4.4.1. Prestations d'information.....                                                                                | 18         |
| 4.4.2. Prestations de conseil et appui .....                                                                         | 21         |
| 4.4.3. Mandats.....                                                                                                  | 27         |
| <b>5. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE .....</b>                                                                | <b>28</b>  |
| 5.1. Enseignement préscolaire .....                                                                                  | 32         |
| 5.2. Enseignement primaire.....                                                                                      | 33         |
| 5.3. Enseignement spécialisé .....                                                                                   | 34         |
| 5.4. Enseignement secondaire 1.....                                                                                  | 35         |
| 5.5. Evolution des effectifs* .....                                                                                  | 38         |
| 5.6. Législation.....                                                                                                | 40         |
| 5.7. Commissions consultatives.....                                                                                  | 40         |
| 5.8. Epreuves.....                                                                                                   | 42         |
| 5.9. Bureau de l'informatique scolaire .....                                                                         | 45         |
| 5.10. Education routière .....                                                                                       | 49         |
| <b>6. SERVICE DES FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES .....</b>                                                              | <b>51</b>  |
| 6.1. Rapport du service .....                                                                                        | 51         |
| 6.2. Lycées académiques neuchâtelois.....                                                                            | 53         |
| 6.3. Centres professionnels .....                                                                                    | 57         |
| 6.4. Apprentissage.....                                                                                              | 61         |
| 6.5. Commissions .....                                                                                               | 61         |
| 6.6. Office des hautes écoles et de la recherche .....                                                               | 65         |
| 6.7. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2009-2010 .....                        | 65         |
| 6.8. Rapport de la direction générale de la Haute Ecole Arc pour l'année 2010 .....                                  | 74         |
| 6.9. Rapport du rectorat de la HEP-BEJUNE pour l'année 2010.....                                                     | 83         |
| 6.10. Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel .....                                                      | 90         |
| <b>7. SERVICE CANTONAL DES SPORTS .....</b>                                                                          | <b>95</b>  |
| 7.1. Rapport du service .....                                                                                        | 95         |
| 7.2. Camps .....                                                                                                     | 102        |
| 7.3. Jeunesse+Sport (J+S).....                                                                                       | 103        |
| 7.4. Fonds des sports.....                                                                                           | 107        |
| <b>8. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES .....</b>                                                                     | <b>113</b> |
| 8.1. Législation du personnel .....                                                                                  | 113        |
| 8.2. Généralités .....                                                                                               | 113        |
| 8.3. Commission – groupe de travail – sous-commission.....                                                           | 114        |



|            |                                                                                            |            |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 8.4.       | Musique.....                                                                               | 117        |
| 8.5.       | Théâtre et centres culturels .....                                                         | 119        |
| 8.6.       | Arts et lettres .....                                                                      | 120        |
| 8.7.       | Lecture et bibliothèques .....                                                             | 120        |
| 8.8.       | Bibliobus neuchâtelois.....                                                                | 121        |
| 8.9.       | Université populaire .....                                                                 | 123        |
| 8.10.      | Institut neuchâtelois .....                                                                | 123        |
| 8.11.      | Académie de Meuron .....                                                                   | 123        |
| 8.12.      | Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques .....                  | 123        |
| 8.13.      | Arts .....                                                                                 | 123        |
| 8.14.      | Lettres .....                                                                              | 124        |
| 8.15.      | Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal .....               | 125        |
| 8.16.      | Actions et manifestations culturelles diverses.....                                        | 125        |
| 8.17.      | Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique.....                            | 127        |
| 8.18.      | Évolution des charges nettes du service des affaires culturelles .....                     | 128        |
| 8.19.      | Évolution des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS".....                | 128        |
| 8.20.      | Répartition des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS" – année 2010..... | 129        |
| 8.21.      | Répartition des subventions accordées en 2010.....                                         | 129        |
| <b>9.</b>  | <b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHÂTELOIS - CMNE .....</b>                                  | <b>130</b> |
| 9.1.       | Généralités .....                                                                          | 130        |
| 9.1.1.     | Objectifs réalisés.....                                                                    | 130        |
| 9.1.2.     | Objectifs en cours .....                                                                   | 130        |
| 9.1.3.     | Objectifs futurs.....                                                                      | 131        |
| 9.2.       | Effectif des élèves.....                                                                   | 131        |
| 9.3.       | Corps enseignant.....                                                                      | 131        |
| 9.4.       | Personnel administratif et de direction.....                                               | 132        |
| 9.5.       | Délégué à l'éducation musicale .....                                                       | 133        |
| 9.6.       | Titres décernés .....                                                                      | 133        |
| 9.6.1.     | Résultats de concours.....                                                                 | 134        |
| 9.7.       | Auditions, examens, concerts et autres manifestations.....                                 | 135        |
| 9.8.       | Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue .....                       | 138        |
| 9.9.       | Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois, site de Neuchâtel .....             | 139        |
| 9.10.      | Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois, site de La Chaux-de-Fonds.....      | 140        |
| <b>10.</b> | <b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHÂTELOIS – FORMATION PROFESSIONNELLE CANTONALE .....</b>   | <b>140</b> |
| 10.1.      | Généralités .....                                                                          | 140        |
| 10.2.      | Etudiants .....                                                                            | 140        |
| 10.3.      | Corps enseignant.....                                                                      | 140        |
| 10.4.      | Titres décernés .....                                                                      | 141        |
| <b>11.</b> | <b>OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES .....</b>                            | <b>141</b> |
| 11.1.      | Généralités .....                                                                          | 141        |
| 11.2.      | Connaissance.....                                                                          | 141        |
| 11.3.      | Protection .....                                                                           | 142        |
| 11.4.      | Conservation .....                                                                         | 142        |
| 11.5.      | Information .....                                                                          | 144        |
| <b>12.</b> | <b>OFFICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE .....</b>                                                 | <b>146</b> |
| 12.1.      | L'année des stations lacustres.....                                                        | 146        |
| 12.2.      | Interventions sur le terrain .....                                                         | 147        |
| 12.3.      | Les travaux post-fouille .....                                                             | 147        |
| 12.4.      | Altiripa: un projet d'archéologie expérimentale en mouvement.....                          | 147        |
| 12.5.      | Dons et acquisitions, prêts et partenariats muséographiques.....                           | 148        |
| 12.6.      | Travaux muséographiques divers .....                                                       | 148        |
| 12.7.      | Entrez dans la tombe! .....                                                                | 149        |
| 12.8.      | Accueil des publics et médiation culturelle: l'année de tous les records!.....             | 150        |
| 12.9.      | Événements et manifestations.....                                                          | 150        |
| 12.10.     | Laboratoire de conservation-restauration .....                                             | 151        |
| 12.11.     | Soutiens et partenariats.....                                                              | 151        |
| 12.12.     | Collaborations scientifiques .....                                                         | 151        |
| <b>13.</b> | <b>OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT .....</b>                                                 | <b>152</b> |
| 13.1.      | Personnel .....                                                                            | 152        |
| 13.2.      | Visites de dépôts, entrées d'archives et classements .....                                 | 152        |



|            |                                                                                                                      |            |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 13.3.      | Bibliothèque et fonds de documentation .....                                                                         | 155        |
| 13.4.      | Consultations .....                                                                                                  | 155        |
| 13.5.      | Informatisation et nouvelles technologies .....                                                                      | 155        |
| 13.6.      | Conservation préventive, restauration et microfilmage .....                                                          | 155        |
| 13.7.      | Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels .....                       | 156        |
| 13.8.      | Mise en valeur, recherche et collaborations .....                                                                    | 156        |
| <b>14.</b> | <b>COLLABORATION INTERCANTONALE .....</b>                                                                            | <b>157</b> |
| 14.1.      | Conférence des chef-fe-s de département .....                                                                        | 157        |
| 14.2.      | Conférence des chef-fe-s de service .....                                                                            | 158        |
| 14.3.      | Conférence suisse et conférence romande des délégués cantonaux aux affaires culturelles .....                        | 160        |
| 14.4.      | Conférence universitaire suisse .....                                                                                | 160        |
| 14.5.      | Communauté de travail romande et tessinoise (CTRT) .....                                                             | 161        |
| 14.6.      | Conférence des répondants cantonaux du sport (CRCS) .....                                                            | 161        |
| <b>15.</b> | <b>TABLEAUX STATISTIQUES .....</b>                                                                                   | <b>162</b> |
| 15.1.      | Personnel enseignant tenant les classes enfantines du canton au 31 octobre 2010 <sup>a)</sup> .....                  | 162        |
| 15.2.      | Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2010 .....                              | 163        |
| 15.3.      | Ecoles enfantines - Année scolaire 2010-2011 .....                                                                   | 164        |
| 15.4.      | Ecoles primaires année scolaire 2010-2011 .....                                                                      | 167        |
| 15.5.      | Ecoles secondaires .....                                                                                             | 170        |
| 15.6.      | Préapprentissage - Année scolaire 2010-2011 .....                                                                    | 174        |
| 15.7.      | Formations de base à plein temps – Année scolaire 2010-2011 .....                                                    | 175        |
| 15.8.      | Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2010-2011 .....                                                  | 176        |
| 15.9.      | Maturités professionnelles – Année scolaire 2010-2011 .....                                                          | 177        |
| 15.10.     | Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale - Année scolaire 2010-2011 .....                                   | 179        |
| 15.11.     | Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2010-2011 .....                                                | 180        |
| 15.12.     | Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2010-2011 .....                                              | 181        |
| 15.13.     | Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2010-2011 .....                                               | 182        |
| 15.14.     | Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2010-2011 .....                                               | 183        |
| 15.15.     | Examens de fin d'apprentissage .....                                                                                 | 185        |
| 15.16.     | Titres et diplômes, évolution sur cinq ans .....                                                                     | 186        |
| 15.17.     | Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université .....                                                    | 187        |
| 15.18.     | Effectifs des étudiants par faculté .....                                                                            | 188        |
| 15.19.     | Provenance des étudiants par canton .....                                                                            | 189        |
| 15.20.     | Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement .....                                           | 190        |
| 15.21.     | Effectifs des collaborateurs en fonction du genre (EPT) .....                                                        | 190        |
| 15.22.     | Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT) .....                                    | 190        |
| 15.23.     | Données comptables .....                                                                                             | 191        |
| 15.24.     | Statistique des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc .....                                                          | 192        |
| 15.25.     | Formations dispensées par la HEP-BEJUNE .....                                                                        | 195        |
| 15.26.     | Statistiques de la HEP-BEJUNE pour l'année 2010 .....                                                                | 195        |
| 15.27.     | Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2010 .....                                     | 196        |
| <b>16.</b> | <b>COMPTES .....</b>                                                                                                 | <b>197</b> |
| 16.1.      | Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2009 .....                                                         | 197        |
| 16.2.      | Ecoles enfantines, 2009 .....                                                                                        | 198        |
| 16.3.      | Ecoles primaires, 2009 .....                                                                                         | 199        |
| 16.4.      | Enseignement secondaire 1, comptes 2009 .....                                                                        | 200        |
| 16.5.      | Ecoles secondaires 1, 2009 .....                                                                                     | 201        |
| 16.6.      | Enseignement secondaire 2, comptes 2009 .....                                                                        | 202        |
| 16.7.      | Formation professionnelle, comptes 2009 .....                                                                        | 203        |
| 16.8.      | Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2009 .....                                         | 205        |
| 16.9.      | Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2009 .....                     | 207        |
| 16.10.     | Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2009 .....                         | 208        |
| 16.11.     | Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2009 .....                   | 209        |
| 16.12.     | Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2009 ..... | 210        |
| 16.13.     | Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2010 .....                             | 211        |

Février 2011

Le conseiller d'Etat, chef du  
Département de l'éducation, de  
la culture et des sports

Philippe Gnaegi